

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du mercredi 25 avril 2012 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire Stéphane Gendron et les conseillers Ronald Critchley, Nadia Debbabi et Claude Racine formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau greffière.

Sont absent : les conseillers Bruno Latreille, Joffre L'Heureux Jr. et Robert Vaillancourt.

Constatation du quorum et ouverture de la séance.

Après la constatation du quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du mercredi 25 avril 2012 à 20 h 12.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Séance extraordinaire du **mercredi 25 avril 2012, à 19 h 00**, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Résolution – Maison Russet Inc.– Modification au bail;
4. Résolution - Autorisation signature – Entente visant la construction d'une résidence intermédiaire pour personnes âgées sur le territoire de la ville de Huntingdon;
5. Résolution - Projet Stade de Soccer - Artur Pigeon et Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands;
6. Résolution- Programme Sport-études Soccer et Fédération de Soccer du Québec: demande de révision;
7. Résolution – Nomination d'un conseiller suppléant - projet du stade de soccer (en l'absence du Maire);
8. Point d'information: Ligue de soccer: achat d'équipement;
9. Résolution - Dénonciation CIT du Haut-St-Laurent Frais juridiques inutiles et ridicules;
10. Résolution - Piste cyclable et "parc linéaire régional " MRC du Haut-St-Laurent : demande de surseoir au projet;
11. Résolution - Octroi du contrat pour l'achat de bacs de compostage -Projet TP2012-01;
12. Résolution - Proposer la relance et le déménagement du point de service de la SQ dans des locaux du Huntingdon Mills;

13. Résolution – Dossiers de l’inspectrice municipale;
14. Avis de motion – Règlement sur les stationnements privés commerciaux;
15. Résolution – Embauche de monsieur Luc Vaillancourt, au poste de chauffeur manœuvre pour le département des travaux publics et des immeubles industriels;
16. Résolution – Embauche de monsieur Samuel Julien, coordonnateur pour le Camp de jour, la ligue de soccer et la piscine municipale;
17. Résolution – Rapatriement du mandat de gestion du Parc industriel;
18. Résolution – Nomination de la conseillère Nadia Debbabi au conseil d’administration du Centre régional de triage de Huntingdon;
19. Résolution - Actes antisémites à Val-Morin;
20. Rapport de Nadia Debbabi - Compte rendu du dossier du skate park;

Période de questions du public;

Adoption de l’ordre du jour

12-04-25-2898

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l’unanimité:**

D’adopter l’ordre du jour de l’assemblée extraordinaire du conseil municipal du mercredi 25 avril 2012 tel que lu par monsieur le maire.

Adopté

Maison Russet Inc.– Modification au bail

Attendu que Maison Russet Inc. a modifié ses statuts le 6 avril 2006, en vertu de la partie IA de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chap. C-38) ;

Attendu que le statut de modification consistait à changer le nom de l’entreprise 9140-3857 QUÉBEC INC. en celui de «Maison Russet Inc. /Russet House Inc.» ;

12-04-25-2899

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley
Et résolu à l’unanimité :**

Que le Conseil autorise le maire et la greffière à signer l’addenda au bail modifiant le nom du locataire afin d’y lire «Maison Russet Inc. /Russet House Inc.» au lieu de 9140-3857 QUÉBEC INC.

Adopté

Autorisation signature – Entente visant la construction d’une résidence intermédiaire pour personnes âgées sur le territoire de la ville de Huntingdon

Attendu que les promoteurs, M. Yves Laberge et Mme Fiona Beattie projettent la construction, sur le territoire de la ville de Huntingdon, d'une résidence pour personnes âgées en perte d'autonomie avec services de soutien personnalisé et de soins de santé, conçus pour répondre aux besoins de ceux qui requièrent une aide pour les activités de la vie quotidienne et les soins personnels;

Attendu que les promoteurs agissent à titre de maître d'œuvre du projet et sont seuls responsables de la construction de la résidence pour personnes âgées;

12-04-25-2900

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseillère Nadia Debbabi
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseil municipal autorise le maire, monsieur Stéphane Gendron et la greffière, madame Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'entente relative au projet de construction d'une résidence intermédiaire pour personnes âgées sur le territoire de la ville de Huntingdon.

Adopté

Projet Stade de Soccer - Artur Pigeon et Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Appui administratif et financier pour la création d'un complexe sportif régional scolaire et municipal sur le territoire de la Ville de Huntingdon

Considérant que la Ville de Huntingdon a sur son territoire la seule école secondaire francophone de la région du Haut-St-Laurent, l'école secondaire Arthur-Pigeon;

Considérant que la Ville de Huntingdon est la ville centre du Haut-St-Laurent et qu'elle est aussi le centre administratif, politique et économique de la région du Haut-St-Laurent et que la vaste majorité des élèves francophones du Haut-St-Laurent fréquente cette école sur une base quotidienne;

Considérant que la Ville de Huntingdon met de l'avant une vigoureuse politique familiale afin de repeupler la ville qui s'est dévitalisée au cours des trente dernières années, et que cette politique de repopulation doit miser principalement sur la venue de nouvelles familles dans la région immédiate;

Considérant que la Ville croit fermement en la nécessité de se doter d'infrastructures de sports et de loisirs afin d'attirer sur son territoire de nouvelles familles, et ainsi pouvoir revitaliser son tissu social et assurer la pérennité de ses institutions scolaires, dont l'école secondaire Arthur-Pigeon;

Considérant que l'administration de l'école secondaire Arthur-Pigeon a pour projet la création d'un programme sport-études en soccer, ce qui permettra d'attirer des étudiants de partout au Québec désireux de participer à un tel programme;

Considérant que le personnel actuel de l'école secondaire est qualifié pour l'obtention d'un tel programme sport-études, et qu'il a

exprimé son accord et sa volonté à s'engager dans un tel programme;

Considérant que l'école secondaire Arthur-Pigeon a développé au cours des dernières années – avec succès – un important programme d'engagement parascolaire misant sur le sport, le bénévolat et les arts, communément identifié comme étant « Les Frontaliers à Vie »;

Considérant que le programme « Les Frontaliers à Vie » a connu un tel succès que le taux d'absentéisme des élèves inscrits aux activités du programme est de 50% moins élevé que le taux des élèves non participants et que la réussite scolaire a progressé substantiellement de 5% au niveau des taux de diplomation, des statistiques exceptionnelles pour une école évoluant en milieu lourdement défavorisé;

Considérant que la cote de défavorisation de l'école secondaire Arthur-Pigeon est de niveau 10 sur une échelle maximale de 10, faisant ainsi état d'un milieu défavorisé;

Considérant que la Ville de Huntingdon est aussi classifiée comme étant défavorisée avec une cote de -5,71 selon le Plan d'action gouvernemental intitulé « Pour une plus grande prospérité et vitalité de nos municipalités » (2008);

Considérant qu'il a été prouvé par toutes les études scientifiques et sociales que la pratique régulière d'un sport favorisait de saines habitudes de vies et encourageait la persévérance scolaire, plus particulièrement en milieu défavorisé et dévitalisé;

Considérant que le projet de complexe sportif régional orienté vers le soccer permettra à un grand nombre de familles d'y participer à la fois dans le cadre d'activités académiques que parascolaires sans entraîner des coûts exorbitants;

Considérant qu'une telle infrastructure sportive pourra aussi servir à la fois à l'école secondaire Arthur-Pigeon, à la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, de même qu'à diverses activités commanditées et organisées par la Ville de Huntingdon, les municipalités environnantes du Haut-St-Laurent, de même que les organismes de la région tout en assurant un rayonnement au-delà même du Haut-St-Laurent;

Considérant que la Ministre de l'Éducation, des Sports et des Loisirs a mis sur pied un programme d'infrastructure visant à financer de tels projets à une participation maximale de 50% des coûts admissibles;

Considérant que le projet actuel de complexe sportif régional est évalué à environ 7,5 millions de dollars;

Considérant que la Ville de Huntingdon croit fermement en un tel projet et que la venue d'une telle infrastructure comprenant à la fois un stade intérieur de soccer, une salle d'entraînement et des locaux connexes pourra devenir un élément de promotion important pour sa politique familiale, et la réalisation de sa politique de repeuplement;

Considérant que la Ville de Huntingdon veut convenir d'un protocole d'entente à long terme pour l'accès et l'utilisation des

infrastructures reliées au futur complexe sportif régional, et qu'elle est disposée à s'engager financièrement dans un tel projet;

Considérant que les régions du Haut-St-Laurent et la Montérégie Ouest sont pratiquement dépourvues de telles installations vouées à la pratique du soccer, un sport en pleine expansion partout au Québec;

12-04-25-2901

**Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

Que le Conseil autorise le maire, monsieur Stéphane Gendron et la Greffière, madame Denyse Jeanneau à signer pour et au nom de la Ville de Huntingdon un protocole d'entente avec la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands afin de convenir du partage des responsabilités, des droits et des obligations relativement au Complexe sportif régional selon les paramètres suivants :

La Ville de Huntingdon s'engage à participer financièrement aux coûts de construction pour une contribution maximale de deux (2) millions de dollars. Cette aide financière est versée sur une période de quarante (40) ans et est majorée d'un montant représentant le coût du loyer de l'argent (intérêts sur l'emprunt).

La Ville s'engage à participer à la création d'un fonds de dotation (campagne de Souscription publique) d'un (1) million de dollars pour les travaux de construction et d'achat d'équipements, cette somme devant être utilisée au financement du coût du projet.

Adopté

Programme Sport-études Soccer et Fédération de Soccer du Québec: demande de révision

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

Nomination d'un conseiller suppléant - projet du stade de soccer

12-04-25-2902

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseil municipal nomme la conseillère Nadia Debbabi pour représenter le maire Stéphane Gendron en cas d'absence de celui-ci pour siéger au comité du projet d'un stade de soccer à l'école Arthur-Pigeon.

Adopté

Point d'information: Ligue de soccer: achat d'équipement

La Ville entend procéder à l'achat d'équipement pour la nouvelle ligue de soccer. Une soumission pour l'achat de 4 buts et de 40 ballons a été demandée et la dépense s'élève à 11 000 \$.

Dénonciation CIT du Haut-St-Laurent Frais juridiques inutiles et ridicules

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

Piste cyclable et "parc linéaire régional " MRC du Haut-St-Laurent : demande de surseoir au projet

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

Octroi du contrat pour l'achat de bacs de compostage -Projet TP2012-01

Attendu l'appel d'offres sur invitation effectuée auprès de trois (3) soumissionnaires pour l'acquisition et la livraison à domicile de 1000 bacs de compostage (projet TP2012-01);

Attendu que seule la compagnie Nova Envirocom Inc. a transmis à la Ville une soumission et s'engage à exécuter le contrat pour un montant de 64 363,00 \$ incluant les taxes :

12-04-25-2903

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine
Appuyé par le maire Stéphane Gendron
Et résolu à l'unanimité:**

Que le conseil municipal autorise l'octroi du contrat à Nova Envirocom Inc. pour l'achat et la livraison à domicile de bacs de compostage, pour un montant de 64 363,00 \$ incluant la TPS et la TVQ.

Que le maire Stéphane Gendron et la directrice générale, madame Johanne Hébert soient et sont autorisés à signer tout document donnant suite à la résolution en lien au présent appel d'offres (Projet TP2012-01).

Adopté

Proposer la relance et le déménagement du point de service de la SQ dans des locaux de Huntingdon Mills

Attendu que le point de service de la Sûreté du Québec situé au 16 rue Prince a dû céder son emplacement pour y loger le point de service de la Société de l'assurance automobile du Québec dont la Ville est mandataire;

12-04-25-2904

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité:**

Que la Ville de Huntingdon propose à la Sûreté du Québec du Haut-Saint-Laurent d'aménager leur point de service dans les anciens locaux de la Corporation de développement économique situé au 72, rue Dalhousie.

Adopté

Dossier de l'inspectrice municipale

1) Suspension de l'employée

Considérant le rapport de la directrice générale et du maire relativement à la suspension de trois (3) jours sans solde imposée le 14 octobre 2011 à l'inspectrice municipale;

Considérant la lettre de l'inspectrice municipale expliquant les motifs de son refus d'obtempérer à l'ordre du Conseil municipal relativement au dossier du 106, rue Châteauguay ;

12-04-25-2905

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité:**

Que le conseil municipal entérine la suspension disciplinaire imposée à l'inspectrice municipale le 14 octobre 2011 et décrète de réduire la suspension à deux jours sans solde. Qu'un montant équivalent à un (1) jour de salaire soit remboursé à l'employée.

Adopté

2) Congédiement de l'employée

Considérant l'attitude inacceptable de l'employée de refuser de répondre aux demandes répétitives du maire et de la direction générale ;

Considérant les différentes mesures disciplinaires imposées à l'employé afin de corriger son comportement fautif;

Considérant son refus d'amender sa conduite;

Considérant que la directrice générale a transmis une lettre à l'employée concernée, mentionnant les faits qui lui sont reprochés et l'informant de la décision de procéder à son congédiement immédiat;

Abrogé par la
résolution no.
13-01-29-3166

Considérant le rapport du maire et de la directrice générale;

12-04-25-2906

**Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité:**

Que le conseil municipal ordonne le congédiement de l'inspectrice municipale, et ce, effectif en date du 10 avril 2012.

Adopté

Avis de motion – Règlement sur les stationnements privés commerciaux

Avis de motion est donné par le maire Stéphane Gendron selon lequel un règlement sur les stationnements privés commerciaux sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Embauche de monsieur Luc Vaillancourt, au poste de chauffeur manœuvre pour le département des travaux publics et des immeubles industriels

Attendu que la Ville a signé avec le Syndicat des employés de la Ville de Huntingdon une lettre d'entente à l'effet d'autoriser l'ouverture d'un poste temporaire de chauffeur-manœuvre pour une durée de deux (2) ans ;

Attendu que le 28 mars 2012, la Ville a procédé à l'affichage de ce poste dont une copie a été transmise au syndicat local ainsi qu'au représentant de la CSN;

Attendu qu'une seule personne s'est portée candidat à ce poste et que celle-ci répondait aux critères requis;

12-04-25-2907

**Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal autorise l'embauche de Monsieur Luc Vaillancourt, au poste de chauffeur manœuvre à temps plein d'une durée de deux ans pour le département des travaux publics et des immeubles industriels selon les conditions prévues à la convention collective.

Que l'embauche soit sous réserve de l'absence d'antécédents judiciaires et des résultats positifs de l'examen médical.

Adopté

Rapatriement du mandat de gestion du Parc industriel

Considérant que lors de l'achat des immeubles industriels, la Ville de Huntingdon a confié à la Corporation de Développement Économique de la Ville de Huntingdon le mandat du développement économique de la Ville et la gestion de son parc industriel;

Considérant que depuis le mois de décembre 2011, la gestion des infrastructures des immeubles industriels a été prise en charge par la Ville et mise sous la responsabilité du directeur des travaux publics et des infrastructures de la Ville, monsieur Marco Gauthier;

Considérant que depuis cette même date, le maire et la directrice générale ont pris en charge la gestion du Parc industriel;

Considérant la diminution de l'offre en espace locatif résultant de l'occupation actuelle des locaux;

12-04-25-2908

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par la conseillère Nadia Debbabi
Et résolu à l'unanimité :**

Que la Ville de Huntingdon rapatrie la gestion des immeubles du Parc industriel de la Ville.

Adopté

Embauche de monsieur Samuel Julien, coordonnateur pour le Camp de jour, la ligue de soccer et la piscine municipale

Attendu que le Camp de jour de la Ville de Huntingdon débutera le 26 juin 2012, et ce, jusqu'au 17 août 2012;

Attendu l'ouverture de la piscine municipale le 24 juin 2012 ;

Attendu que la Ville organise, en collaboration avec les Frontaliers actifs de l'école Arthur-Pigeon, une ligue de soccer pour les jeunes de 5 à 9 ans;

Attendu que la Ville a décidé de regrouper en une seule fonction la coordination de ces 3 activités;

12-04-25-2909

**Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal autorise l'embauche contractuelle avec «Les Événements Droit au But inc.», compagnie appartenant à monsieur Samuel Julien, à titre de coordonnateur des activités du camp de jour, de la ligue de soccer et de la piscine municipale pour la saison estivale finissant à la fin du mois d'août 2012.

Que l'embauche soit sous réserve de l'absence d'antécédents judiciaires.

Adopté

Nomination de la conseillère Nadia Debbabi au conseil d'administration du Centre régional de triage de Huntingdon

12-04-25-2910

**Il est proposé par le maire Stéphane Gendron
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité :**

Que le Conseil nomme madame Nadia Debbabi, conseillère, à titre de représentante de la Ville de Huntingdon au Conseil d'administration du Centre régional de triage de Huntingdon.

Adopté

Actes antisémites à Val-Morin

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

Rapport de Nadia Debbabi - Compte rendu du dossier du skate park

La Conseillère Nadia Debbabi fait un bref résumé de la rencontre du Comité du skate park. La Ville mettra en place un plan d'aménagement afin de repousser l'empiètement des véhicules dans la zone réservée à l'activité de ce sport et le système de caméra sera réinstallé. Le maire explique qu'il entend déposer un règlement visant à interdire le flânage de certains individus indésirables à cet endroit.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 h 50.

Stéphane Gendron, Maire

Denyse Jeanneau, Greffière